VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN, VENTES A L'ENCAN

Baccich & de Montluzin.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

PROPRIETES DE VALEUR AMELIOREES DU 3ème DISTRICT

(Succession de A. Virgets, Jr., No. 99596 Cour Civile de District de la Paroisse d'Orleans, Division D.

AUX ENCHERS JEUDI, 7 NOVEMBRE, 1912

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

1. 1634-1636 Avenue Gentilly, nouveau cottage double 4 chambres de chaque côté.
2. 1638 Avenue Gentilly, nouveau cottage simple, 4 chambres, un vestibule et une galerie de côté.
3. 1678-1680 rue Dupré, cottage double, 4 chambres de côté.
4. 1674 rue Dupré, cottage élevé, 6 chambres et un vestibule.
5. 2728 rue d'Abadie, un cottage simple, retiré, 4 chambres.
6. Interet dans un camp de pêche sur le Lac Pontchartrain

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M. A. Baccich, Encanteur — JEUDI le 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne par et en vertu d'un ordre daté du 20 septembre 1912 par l'Honorable Porter J. Parker, juge de la Division D, je procéderai de vendre à l'enchère publique des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1. Un certain terrain dans le carré 1568, borné par l'avenue Gentilly, les rues Dupré, Lapeyrouse et Onzaga, mesurant 30 pieds de face sur l'avenue Gentilly par 100 pieds de profondeur. Acquis de Micholas Protti devant F. D. Charbonnet, notaire, le 25 août 1908. Livre des transferts 222, folio 195.

Les améliorations consistent en un nouveau cottage double 1634-1636 avenue Gentilly, quatre chambres de chaque côté, galerie, etc. Propriété rapportant un bon revenu.

2. Un certain lot dans le carré 1568, borné par l'avenue Gentilly, les rues Onzaga, Lapeyrouse et Dupré, désigné par la lettre P, sur un plan dressé par Urcan Lewis, voyer de ville, daté du 5 novembre 1908, annexé à un acte de N. Protti à A. Virgets, mesurant 21 pieds 3 pouces de face sur l'avenue Gentilly par une profondeur sur la ligne de côté la plus près de Lapeyrouse de 92 pieds, puis 31 pieds sur la ligne se dirigeant vers Onzaga, puis mesurant 14 pieds 3 pouces sur la rue Onzaga et se dirigeant vers l'avenue Gentilly, puis 20 pieds 11 pouces sur une ligne se dirigeant vers la rue Lapeyrouse, puis 78 pieds 6 pouces sur son autre ligne de profondeur allant à la route de Gentilly où elle rencontre sa ligne de face qui comme ce à une distance de 50 pieds 10 pouces de la rue Onzaga. Ledit lot P, est une partie du lot B, le plus près de la rue Onzaga, selon un plan dressé par Edgar Pillé, daté du 12 novembre 1904, acquis de N. Protti, le 10 novembre 1908, devant F. D. Charbonnet, notaire. Livre des transferts 320, folio 357

Les améliorations sont un neuf et joli cottage simple 1638 avenue Gentilly, contenant 4 chambres, vestibule, galerie de côté, hangar, etc. Toujours loué.

3. Un certain lot dans le carré 1533 borné par les rues Dupré, d'Abadie, White et Onzaga mesurant 31 pieds, 7 pouces, 2 lignes de face sur la rue Dupré par 100 pieds de profondeur, achetés de P. W. Anephol, et als, le 20 juillet 1906, livres des transfers 210 page 53.

Les améliorations consistent en un cottage double 1678 et 1680 rue Dupré, 4 chambres de chaque côté, toujours loué.

4. Deux lots dans le carré 1533, borné par les rues Dupré, d'Abadie, White et Onzaga, se touchant l'un l'autre, mesurant chacun 31 pieds 7 pouces et 2 lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de 100 pieds, achetés de P. W. Anephol et als, par un acte devant Scott E. Beer, notaire public, le 20 juillet 1906, livres des transfers 210 page 53

Les améliorations consistent en un cottage élevé, 1674 rue Dupré, contenant 6 chambres, un vestibule, galeries de face et de côté, grand hangard etc. Propriété de valeur

5. Un certain lot dans le carré 1533, borné par les rues d'Abadie, White, Dupré et Onzaga, mesurant 33 pieds de face sur la rue d'Abadie par 159 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Acheté de Ed. Koch devant F. D Charbonnet, notaire, le 12 juin 1906, livre des transferts 208, page 752.

Les améliorations consistent en un cottage simple retiré, 2728 rue d'Abadie, contenant 4 chambres, une galerie de face, hangar, etc. Propriété de bon rapport

6. Une moitié d'intérêt dans un camp de pêche situé sur les eaux du Lac Pontchartrain.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur divisé en paiements égaux, représentés par billets de l'acquéreur portant intérêt à 7 0|0 par an, garantis par hypothèque privilège et lien de vendeur. L'acquéreur devra assurer les améliorations pour le montant de la partie à crédit et devra transférer sa ou ses polices d'assurances au porteur des billets, les assurés devront contenir la clause de non aliénation sans expertise et 5 0|0 pour frais d'avocat dans le cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de vente. L'acquéreur devra payer en plus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1912 et déposer 10 0|0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, et il n'aura droit aux loyers que depuis la date de signature des actes notariés de vente.

Le demi intérêt dans le camp de pêche sur le lac Pontchartrain sera vendu au cumptant.

Acte de vente devant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. A. BACCICH, Encanteur.
BACCICH & DE MONTLUZIN.
801-802 Bâtisse Maison Blanche.
3 oct—3 6 20 27—nov 3 7

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON SIMPLE

1611 Avenue Champs-Elysées, entre les rues Claiborne et Derbigny.

DEUX TERRAINS

(Subdivision Melrose, addition à ou près de Gulport, Miss.)

QUARANTE TERRAINS

Est Ansley, comté Hancock, Miss.

JEUDI le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE PETER J. MAY.

No 101,249—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division —.

PAR ERNEST A CARRERE, Encanteur —Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et suivant un ordre rendu et signé le 10 octobre 1912, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, je procéderai à vendre aux enchères publiques la propriété ci-après décrite, à savoir:

1er Deux certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Champs Elysées et les rues Claiborne, Derbigny et Marigny, sur un plan particulier désigné par C. A. de Armas, daté du 23 mai 1879, s'adjoignant, et mesurant chacun en mesure américaine, 29 pieds, un pouce et trois lignes face à l'avenue Champs Elysées sur une profondeur de centenne pieds, neuf pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations se trouvent au No 1611 avenue Champs Elysées et consistent en un cottage simple ayant environ 10 chambres, vestibule, galerie.

Deuxième.—Lots 1 et 2 dans l'ilet 2 de la subdivision Melrose, adjoignant ou près de Gulfport, Mississippi, comté Harrison, Mississippi, suivant le plan officiel le tout étant enregistré au bureau du chancelier du comté Harrison, Etat du Mississippi.

Troisième. Les terres ci-après situées dans le comté Hancock, Etat du Mississippi, dans la ville de Est Ansley et décrites ci-après:

Terrains 1 à 14, inclusivement, et Nos 25 à 38, inclusivement, dans l'ilet 116.

Terrains 1 à 6, inclusivement, Nos 33 à 38, inclusivement, dans l'ilet 153.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devra payer et assumer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912, l'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur, devant Théodore A. Beck, notaire dans cette ville. Un dépôt de 10 0|0 sera requis au moment de l'adjudication en acompte de la vente.

ERNEST A. CARRERE.
Encanteur.

Leger et Gleason, avocats.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Succession d'un Cottage Simple 3715 rue Ulloa et les lots à construction adjoignant la propriété ci-dessus décrite.

JEUDI, LE 24 OCTOBRE 1912, A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE JACOB BEISWINGER.

No 99,384—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur —Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 24 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu le 10 septembre 1912, et signé le 16 septembre 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la dite dans l'affaire sus-intitulée et qui m'a été adressé, je procéderai à la vente aux enchères publiques la propriété suivante décrite à savoir—

1° Un lot de terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Ulloa, Telemachus, Cortez et D'Hémécourt. Ledit lot commence à cinquante-huit pieds du coin de la rue Telemachus et mesure vingt-sept pieds de face sur les rues Commune-Ulloa sur une profondeur de cent huit pieds entre lignes égales et parrallèles.

2° Un lot de terrain dans le même district et carré que la propriété ci-dessus décrite, commençant à quatre vingt cinq pieds de la rue Telemachus et mesure vingt-sept pieds de face sur la rue Commune-Ulloa, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent huit pieds.

Conditions—La moitié ou plus comptant, ou le tout comptant, le solde en billets de l'acheteur, payables en un et deux ans, respectivement avec sept pour cent par an d'intérêt depuis la signature de l'acte de vente, jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1912 devant être payées par l'acquéreur; 10 pour cent déposé au moment de l'adjudication en compte de vente, acte de vente devant H. L. Loomis Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE.
Encanteur.

Zengel, Thomas, Sathon & Loomis, avocats.
22 sept—22 29—oct 6 13 20 24

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'**HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE**; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

E. A. ANDRIEU.

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange P.O. Boîte 112. Nouvelle Orléans La

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Ernest A. Carrère

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES

2437 rue VILLERE, coin MUSIQUE
2445 rue VILLERE, près MUSIQUE
1343 rue MUSIQUE, entre VILLERE et URQUHART
2448-2450 rue VILLERE, entre MUSIQUE et ARTS

Deux Actions du Fonds Capital de la "Third District Savings, Banking and Trust Company."

JEUDI, 14 novembre 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières
311 rue Baronne

Succession d'Andrew Stein,
No 101,769—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, —Bureau 806 rue Perdido — le JEUDI, 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lui assigné et daté du 3 octobre 1912, par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1. Un certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré 612, borné par les rues Villeré, Arts, Musique et Robertson, laquelle dite parcelle de terre commence à une distance de cinquante six pieds et six pouces de l'encoignure de la rue Musique et mesure en mesure américaine trente-huit pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de trente et un pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations se trouvent au No 2445 rue Villeré près de la rue Musique, et consistent en un cottage simple en bois couvert en ardoises ayant 3 chambres, hangars et citernes.

2. Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et carré que la propriété ci-dessus décrite, formant le coin des rues Villeré et Musique et mesurant cinquante-six pieds de face rue Villeré sur une profondeur et façade rue Musique de trente-deux pieds.

Les améliorations sont connues comme No 2437 rues Villeré, coin Musique et consistent en un cottage en bois ayant cinq chambres, grande cour et hangars.

3. Un certain et de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Urquhart, Musique et Arts désigné par le No 5 sur un plan de A. Castaing, architecte, déposé dans le bureau de O. Drouet, ancien notaire, lequel lot de terrain mesure, en mesure américaine, quarante trois pieds de face rue Villeré sur une profondeur de soixante quatre pieds.

Les améliorations se trouvent aux Nos 2448-2450 rue Villeré, entre les rues Arts et Musique et consistent en une boulangerie, ayant les chambres à pains, four, étable et grande cour.

4. Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et district que la troisième propriété ci-dessus décrite, et mesure trente trois pieds deux pouces de face rue Musique sur une profondeur et façade de soixante-dix-sept pieds rue Villeré et est désigné par le No 1 sur le plan ci dessus mentionné de Castaing.

Les améliorations se trouvent au No 1343 rue Musique, entre les rues Villeré et Urquhart et consistent en un cottage simple en bois couvert en ardoise, contenant à peu près 9 chambres, citernes, hangars.

Conditions—Comptant. L'acte de vente et tous les certificats réclamés pour la vente seront aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur devant payer et assumer les taxes de l'année 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. Les actes de vente devant être passées devant Théodore A. Beck, notaire. Au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent doit être fait du prix d'achat, en acompte de la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.
806 rue Perdido.

Léger & Gleason, avocats.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON DOUBLE.

1724 rue St-Antoine, entre les rues Derbigny et Roman.

JEUDI, le 14 novembre 1912 à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Succession de Mathilde Caroline Methe, épouse de William D. Langshaw.

No 101,199. —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau No 806 rue Perdido — JEUDI le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu signé le 7 octobre 1912, par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-près décrite, à savoir:

Un lot de terrain avec les améliorations dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet 769 (anciennement No 50 du Faubourg Marigny), borné par les rues St-Antoine, Annette, Roman, (anciennement Seidelle) et Derbigny (anciennement Prosper), lequel lot est désigné par le No 20 sur un plan de Joseph Brilla, voyer, et mesure d'après le dit plan, en mesure américaine vingt six pieds, sept pouces et cinq lignes de face sur la rue St Antoine par une profondeur de se cent quinze pieds quatre pouces et une ligne.

Les améliorations se trouvent au No 1724 rue St Antoine et consistent en une maison double en bois, couvert en ardoises, ayant 3 chambres de chaque côté.

Conditions — La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le solde s'il y en a, en un crédit d'un an, représenté par un billet de l'acquéreur portant intérêt à 7 pour cent, et ladite note garantie par lien de vendeur, privilège et hypothèque, avec toutes les clauses usuelles de sécurité contenues dans les actes de vente à crédit de cette ville; l'acquéreur ou les acquéreurs devront payer en sus et en plus du prix d'adjudication les taxes de 1912, le prix de tous les certificats et l'acte de vente devant James Simeon, notaire Un dépôt de 10 0|0 sera réclamé au moment de l'adjudication en acompte de la vente

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur, 806 rue Perdido.

13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

VENTES A D'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE THOMAS EAGAN ET EPOUSE.

No 101,403—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

LE DOUBLE COTTAGE Nos 2618-20 rue Magnolia, entre les rues Troisième et Quatrième et le lot adjoignant.

Succession de Thomas Eagan et épouse—No 101,406—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A—En vertu d'un ordre signé le 20 septembre 1912, adressé à PETER GALLAGHER, encanteur, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, juge agissant de la Division A actuellement en congé Le MARDI, 29 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, je vendrai la propriété suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et droits, voies, dépendances, privilèges, qui en dépendent ou qui y appartiennent, situés dans le Quatrième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans le carré No. 366, borné par les rues Magnolia, Locust, Troisième et Quatrième, désignés par les Nos 14 et 15 sur un certain plan lithographique dans le livre des plans de propriétés de Succession de Jno. Davidson et autre propriété annexé à un acte de vente en l'étude de W. J. Castelle, ancien notaire en cette ville, Les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente et un pieds neuf pouces de face à la rue Magnolia, la même largeur en arrière sur cent vingt pieds en profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui fut acquise par Thomas Eagan, suivant acte devant J. Zack Spearing, notaire daté du 13 juillet 1892, Livre des transferts 144, fo. 223, et ladite vente fut ratifiée suivant acte devant Bernard Titche, notaire, daté du 3 avril 1893, Livre des transferts 150, fo. 235.

Conditions.—

Un tiers ou plus au comptant, le solde, s'il y en a, en un crédit d'un an, ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit de la dite vente devant être représenter par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et liens de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles. 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère, toutes les taxes dues et exigibles sur ladite propriété pour l'année 1912.

Acte de vente devant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

H. W Robinson, avocat pour le demandeur.
26 sept—26 29—oct 6 13 20 27 29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Sarah B. Davis, Veuve par premier mariage de A. P. Lappington et veuve par second mariage de Frank Bryant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 99 350 Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Laura Genoe Solari, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Carroll, Henderson & Carroll avocats.
18 oct—18 22 27

Succession de Charles White.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 102,031 — Division B—Attendu que Mme Percy Wilson veuve de Charles White a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles White, décédé intestat; avis lest par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—H W. Robertson, avocat.
18 oct—18 22 27

Succession de Thomas J. Harnett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — Nos 95,187 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte previsoire présenté par Mme Caroline E. Harnett, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Titche & Rogers, avocats.
18 oct—18 22 27

Succession de Léon Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 102,115—Division A —Attendu que Mme Louise Adams a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Léon Adams, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de la propriété de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées conformément à la loi. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—F. J. Dreyfous, avocat.
18 oct—1f

Succession de Georgiana Patterson Harred

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 102,099—Division E—Attendu que Charles L. Uhlhorn, Jr., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Georgiana Patterson Harred, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — A. D. Danziger, avocats.
18 oct—18 22 27

Succession de Mary Jackson, veuve de Frank Tates.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 80,622—Division E—Attendu que James F. Cordill, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Mary Jackson, veuve de Frank Tates décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.
9 oct—9 13 18

Succession de Joseph Maniscalco.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 101,758—Division B.— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Joseph Maniscalco, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier.— P. J. Paterno, avocat.
17 oct—17 21 26

Succession de Mme Elizabeth Bégué.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 101,756—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anthony F. Buttmann, Sr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—G. G. Kronenberger, avocat.
10 oct—10 14 19

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

The 'Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard, il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants donné gratuitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.